

ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

COMITÉ AVISEUR SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

Procès-verbal de la réunion des membres tenue le lundi 10 septembre 2012 à 18h 00 à la salle du conseil, 530 avenue Davaar à Outremont.

Présents : Ana Nunes, conseillère d'arrondissement et présidente du comité, Leila Marshy, Graham Carpenter, Katherine Frohlich, Guy Archambault, François Dupin, Denis Demers, Francine Unterberg.

Soutien : Nahed Koussa, conseiller principal au cabinet du maire et au comité exécutif de la Ville de Montréal

Invités : Mme Elka Pollack, en remplacement de sa fille Mindy. M. Pierre Lacerte, M. Bernard Cooper.

1. Adoption de l'ordre du jour. Présence de Mme Elka Pollack : doit-elle assister à la réunion seulement à titre d'invitée ? Le comité convient que parce qu'elle est la seule représentante hassidique présente, qu'elle soit autorisée à assister à toute la réunion pour fin d'interprétation des rites et des usages de la communauté hassidique. On demande de déplacer le point 5 et de l'insérer juste avant le point 9. Sur proposition de G. Carpenter, secondé par F. Dupin, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente (27 août). Quelques corrections suggérées (voir texte portant la mention «Final»). Sur proposition de K. Frohlich, secondée par G. Archambault, le procès-verbal ainsi corrigé est adopté à l'unanimité.

3. Mot de la présidente du Comité. A. Nunes souhaite la bienvenue à tous les participants.

4. Distribution de documentation par N. Koussa : Calendrier interculturel 2012, Charte montréalaise des droits et responsabilités et Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion.

5. Invité : M. Pierre Lacerte qui se présente accompagné de M. Bernard Cooper, journaliste et résidant du Mile-End.

a. Présentation par [REDACTED]. D'emblée [REDACTED] qui habite Outremont depuis [REDACTED] [REDACTED] souligne qu'à sa connaissance il n'y a jamais eu de problèmes avec les nombreuses

communautés résidant à Outremont, ni même avec les juifs laïques. [REDACTED]

Les problèmes ont commencé il y a une dizaine d'années, autour de 2003. Il s'agissait surtout de travaux illégaux. [REDACTED] s'est présenté le 1^{er} octobre 2007 à une assemblée publique du conseil d'Outremont et a demandé la destitution de [REDACTED]. [REDACTED] a alors intenté une poursuite au criminel contre [REDACTED]. Une poursuite au civil est toujours pendante. [REDACTED] a commencé son blogue en 2007.

[REDACTED] : il existe 25 synagogues ultra orthodoxes sur le territoire. **a) Durocher/Lajoie** : elle était illégale. Il a fallu 20 ans pour obtenir sa fermeture. [REDACTED] aurait dépensé des fonds personnels pour y parvenir et aurait été victime de représailles;

b) Van-Horne/Durocher : le permis de construction a été révoqué : une saga qui a duré 10 ans et a coûté 100,000\$ aux contribuables;

c) 1030-32 Saint-Viateur : illégale depuis 30 ans. Montréal a finalement décidé de poursuivre;

d) Parc/Bernard : plusieurs nouvelles synagogues seraient en opération, mais elles sont appelées maintenant «centres communautaires»;

e) Dortoirs clandestins : il en existerait plusieurs, dont certains ont été démantelés dans le voisinage de la synagogue au coin de Hutchison/Saint-Viateur;

f) Ancien restaurant Mère-poule : seraient des dortoirs et des classes talmudiques;

g) Classes talmudiques dans des appartements;

h) Trafic d'alcool dans des synagogues : poursuites et condamnations;

i) Fermeture de chantiers (travaux non achevés dans les délais prescrits);

j) Sukkoths installées pour 2 semaines, toujours en place après plusieurs mois;

k) Nuisances sur la voie publique : amplificateurs lors de processions, fermetures de rues pour des fêtes privées. Il faut souligner toutefois que la dernière procession s'est déroulée sans amplificateurs;

l) 55 autobus scolaires chaque jour dans les rues résidentielles : ils effectuent le ramassage des enfants devant les domiciles (autobus différents pour les garçons et pour les filles), contrairement à la politique de ramassage collectif des commissions scolaire

m) Autobus interurbains : malgré une entente signée en 2004 avec M. Pierre Chapuis pour l'aménagement (et le déneigement) d'un débarcadère dans le secteur Atlantic, ces autobus continuent de sillonner les rues d'Outremont.

[REDACTED] : [REDACTED] YMCA du Parc, son attention a été attirée sur la problématique des relations entre les juifs hassidiques et leurs voisins lors de la saga des fenêtres givrées de cet établissement. Plusieurs éléments dans cette problématique : le manque de savoir-vivre entre voisins, la frilosité des autorités municipales à faire respecter leurs propres règlements, le marchandage auquel les élus se prêteraient volontiers en vue de se faire réélire. Le deuxième événement qui a

interpellé [REDACTED] est le referendum en vue d'empêcher l'agrandissement de la synagogue de la rue Hutchison qui était présenté comme une simple rénovation. Un dialogue est nécessaire, mais à la base, c'est le respect des règlements municipaux qui doit primer, selon lui.

b. Questions des membres du Comité.

a. [REDACTED] : le mandat du Comité est d'établir des relations plus harmonieuses. Peut-on fournir des suggestions concrètes d'actions à entreprendre en ce sens? [REDACTED], dit qu'en tout premier lieu, il faut inciter au respect des lois. Les grands obstacles sont le fondamentalisme et la recherche de l'isolement, la crainte de l'étranger cultivée par certains dirigeants et le contrôle absolu exercé sur leur communauté. Ainsi toute amélioration ne pourrait survenir que sur leurs recommandations;

b) [REDACTED] : il faut constater qu'il y a beaucoup de points communs entre la société québécoise francophone et la communauté hassidique : le combat pour protéger la langue et la culture, l'attitude ambiguë vis-à-vis du fédéralisme. Ces points communs devraient inciter à une meilleure compréhension.

c) [REDACTED] : pourquoi ne pas adopter une attitude plus positive envers nos voisins, s'abstenir de les critiquer et de vérifier constamment s'ils respectent ou non les règlements municipaux ? [REDACTED] se dit ouvert aux différences. [REDACTED]

f) [REDACTED] : Qu'est-ce qu'on attend des autorités municipales dans une perspective de bien vivre ? Pour [REDACTED] un exercice d'assainissement doit être entrepris et un débat public doit avoir lieu. Il faut aborder les enjeux de façon franche. Certains accommodements sont raisonnables, d'autres pas. Tous les citoyens de toutes les communautés doivent être traités de façon égale. On ne doit pas avoir la perception qu'il y a deux poids et deux mesures.

g) [REDACTED] : un referendum a été gagné, le problème des fenêtres givrées solutionné, des citoyens organisent une réunion en vue de favoriser un rapprochement, il y a donc progrès, pourquoi continuer à critiquer? [REDACTED] : les autobus continuent de circuler, la communauté hassidique est toujours aussi repliée sur elle-même.

g) [REDACTED] : pourquoi empêcher l'agrandissement d'une synagogue ? [REDACTED] : il s'agit d'un quartier résidentiel et de nombreuses anomalies ont été constatées au fil des ans. Le projet d'agrandissement a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

h) [REDACTED] : on présente dans le blogue une image complètement fausse de la communauté hassidique. Pourquoi ne pas souligner les aspects positifs dans la vie de cette communauté ? [REDACTED] se demande si l’auteur du blog a la possibilité d’établir une véritable communication avec la communauté hassidique. [REDACTED] [REDACTED]) mais il se dit ouvert à des rencontres et à des discussions. Départ de [REDACTED] et [REDACTED] à 20h 15.

c. Analyse de la rencontre. La transparence dans l’application des règlements est essentielle. Un tour d’horizon serait nécessaire. Oui, il y a une volonté de faire respecter les règlements, on les applique avec plus de rigueur depuis quelque temps, mais il est illusoire de penser que l’on peut régler tous les problèmes d’un coup. La rencontre de ce soir a été très positive, surtout que l’on s’est abstenu de part et d’autre de tomber dans l’émotivité. Le cas échéant, le comité souhaiterait répéter l’expérience avec [REDACTED]

6. Adoption par le conseil du règlement sur les processions. Remis

7. Célébration de Sukkoth : discussion autour de la période de 15 jours allouée à partir du début de la fête pour la célébration et le démontage des constructions.

a. Règlementation municipale dans CDN –NDG. Voir annexes. La période allouée dans l’arrondissement CDN/NDG pour la construction et le démantèlement d’une sukkoth est de 7 jours avant le début de la fête et 7 jours après le dernier jour. À Outremont, on n’accorde que 14 jours en tout sans préciser quand débute et quand se termine cette période. Plusieurs aspects sont à considérer (esthétique, sécurité) avant de rallonger la période de 14 jours à Outremont. Par contre, on pourrait s’inspirer du texte de CDN/NDG pour rendre le règlement d’Outremont plus clair.

Résolution : F. Dupin, secondé par G. Carpenter, propose qu’Outremont revoie la rédaction de son règlement en s’inspirant du règlement de CDN/NDG, sous réserve de la durée qui serait examinée ultérieurement par le comité. Adopté à l’unanimité.

8. Composition du Comité Remis

9. Fonctionnement du Comité Remis

10. Prochaine réunion

a. **Date :** lundi 24 septembre à 18h 00

b. **Invités :** remis

11. Varia Nihil

12. Levée de la réunion